



Swiss Insurance Medicine

Versicherungsmedizin Schweiz

Médecine d'assurance suisse

Medicina assicurativa svizzera

Chers membres de la SIM,
Chères expertes et chers experts SIM certifié(e)s,

Le Comité de l'Institut suisse pour la formation médicale postgraduée et continue (ISFM) a rejeté majoritairement, lors de la séance du 13.6.2019, la demande de la SIM de transformer le certificat existant en certificat de capacité d'expert médical.

Le Comité de l'ISFM a suivi la position défavorable de diverses sociétés de discipline qui craignent que seuls les détenteurs du certificat de capacité d'expert médical seraient dès lors habilités à faire des expertises et qui pensent par ailleurs que l'octroi du certificat de capacité d'expert médical doit être restrictif.

Ceci est regrettable, mais ne nous empêche pas de maintenir nos efforts pour hausser la qualité des expertises médicales grâce aux cours de formation en expertise médicale SIM et d'assurer leur qualité grâce aux journées de formation continue SIM.

L'ISFM a proposé d'adapter le certificat pour qu'il réponde aux critères d'un certificat de capacité d'expert médical, à savoir de déclarer obligatoire le module 5 et de faire passer l'examen QCM seulement après la complétion du module 5.

Les cours d'expert sont maintenus conformément au programme annuel de la SIM. Le Comité directeur de la SIM prendra position sur la proposition de l'ISFM en automne 2019 et en informera tout le monde. L'année en cours, la constellation actuelle est maintenue.

Meilleures salutations,

Dr méd. Gerhard Ebner

Président de la SIM

Dr méd. Bruno Soltermann

Président de la Commission de formation postgraduée et continue



Administrative Office Swiss Insurance Medicine

c/o Medworld AG, Sennweidstrasse 46, CH-6312 Steinhausen

Tel. +41 (0)41 748 07 30 | Fax: +41 (0)41 748 07 31

info@sim-ig.ch | www.sim-ig.ch